

Reconnaître et surveiller
les plantes invasives
en Bretagne



FREDON Bretagne



*L'ambrosie
à feuilles d'armoise*

Historique et situation



) Invasive et dangereuse

L' **ambrosie à feuilles d'armoise**, *Ambrosia artemisiifolia*, est originaire d'Amérique du Nord. Son pollen, responsable de nombreuses allergies, pose un grand problème de santé publique. Depuis une vingtaine d'années, son expansion s'est accélérée. Elle est aujourd'hui considérée comme une plante invasive. En Bretagne, sa présence a été signalée dans les quatre départements et il est important d'éviter sa propagation.

Les espèces d'ambrosie les plus recensées et les plus nocives en métropole sont :

Ambrosia artemisiifolia (Ambrosie à feuilles d'armoise), *Ambrosia trifida* (Ambrosie trifide) et *Ambrosia psilostachya*, synonyme de *A. coronopifolia*, (Ambrosie à épis lisse).



FREDON Bretagne

Les lots de graines pour oiseaux sont aussi régulièrement contaminés par de l'ambrosie.

Les allergies provoquées commencent en général à la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en septembre. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent : pathologies respiratoires (rhinites, trachéites), conjonctivites et parfois urticaires. Ils sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé. Or, une plante peut produire plusieurs millions de grains de pollen. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie provoquerait des crises d'asthme.

Biologie



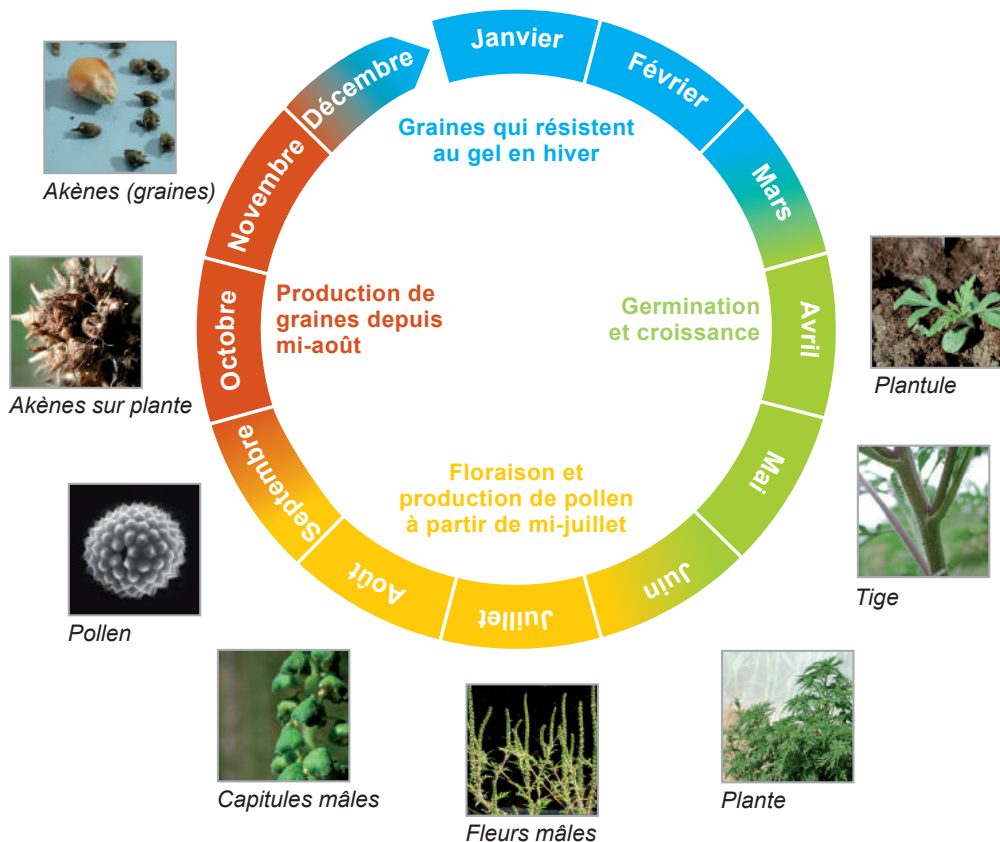
L'ambrosie appartient à la famille des Astéracées, la même famille que la pâquerette, la marguerite, le chardon. C'est une plante annuelle qui ne résiste pas au gel. Elle germe de la fin mars à début avril pour atteindre une hauteur finale de 30 centimètres à 2 mètres au mois d'août et produire plus de 3000 graines par plante à l'automne.

D'un point de vue morphologique, l'ambrosie a un port buissonnant et possède une racine principale pivotante. Les fleurs mâles apparaissant en juillet sont nombreuses, verdâtres, en forme de coupelles renversées.

Biologie - (suite)



) Cycle de développement de l'Ambroisie



) Confusions possibles



| Ambrosie à feuilles d'armoise | Armoise commune | Armoise annuelle |
|--|---|---|
| Feuilles divisées, du même vert sur les deux faces, peu ou pas d'odeur | Face inférieure de la feuille couleur gris argenté, odeur marquée quand on la froisse | Feuille plus finement découpée, odeur forte quand on la froisse |

Reconnaître l'Ambroisie - (suite)



) Identification

Tige

- La tige est-elle ronde ? Oui Non
- La tige est-elle poilue ? Oui Non
- La tige est-elle pleine (non creuse) ? Oui Non

Feuille

- La couleur de la face supérieure est-elle similaire à celle de la face inférieure ? Oui Non
- La nervure médiane est-elle plus claire ? Oui Non
- La feuille est-elle divisée en plusieurs lobes, et les lobes eux-mêmes souvent divisés presque jusqu'à la nervure médiane ? Oui Non
- L'extrémité des lobes a-t-elle une fine pointe ? Oui Non

Fleur

- Y-a-t-il de petites fleurs vertes en forme de cloche réunies en grappes au sommet de la plante et sur les rameaux supérieurs ? Oui Non
- Y-a-t-il des taches claires ou de la poussière de pollen jaune sur les fleurs ? Oui Non
- Y-a-t-il d'autres petits organes de type floral à l'aisselle des feuilles supérieures ? Oui Non

Si vous répondez « oui » à au moins deux questions concernant la fleur et à toutes les questions concernant la tige et les feuilles, la plante est probablement l'ambroisie.



Photos FREDON Bretagne



Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction de l'ambroisie, **les plants doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison qui démarre fin juillet.**

) *En milieu agricole*

L'ambroisie pouvant s'avérer très concurrentielle, il faut veiller à l'éliminer dans les cultures, les jachères et les bords de champ. Le choix des rotations et une attention particulière au nettoyage du matériel de récolte permettent d'éviter de nouvelles contaminations. Plusieurs types de lutte existent pour les parcelles déjà infestées :

- **La lutte mécanique** : des faux-semis et des déchaumages superficiels réalisés le plus tôt possible après la récolte des cultures d'hiver réduiront le stock grainier. En post-levée, si les conditions le permettent, il est possible d'intervenir efficacement grâce à une bineuse, une herse étrille ou une houe rotative.
- **Le désherbage mixte** : cette technique permet d'associer un traitement herbicide localisé sur le rang et un travail mécanique dans l'inter-rang, ces opérations pouvant se faire simultanément ou de façon séparée.
- **La lutte chimique** : il existe des herbicides non persistants utilisables en interculture qui détruiront les plants d'ambroisie. Après le semis, les spécialités diffèrent selon le type de culture. De nouveaux produits sélectifs ont été homologués sur des variétés de tournesol tolérantes. L'utilisation de ces herbicides à action unique doit faire l'objet d'une bonne gestion pour éviter l'apparition de populations résistantes par pression de sélection.



Les jachères et les jachères fleuries doivent également être surveillées.



) *En zone non-agricole*

- La meilleure méthode reste l'arrachage de la plante entière (racines comprises). Le port de gants de jardinage est nécessaire.
- En cas de fortes infestations d'autres solutions sont envisageables, et variables en fonction des situations. Nous contacter.

Pour toutes les interventions en période de floraison (à éviter), il faut s'assurer que les intervenants ne soient pas allergiques. Le port d'un masque à pores adaptés est alors nécessaire.

Le compostage n'est possible que jusqu'à la floraison. A partir de la mi-juillet, les plantes arrachées doivent être transférées dans des sacs hermétiques, puis portés en déchetterie pour incinération.

De manière préventive, évitez de transporter de la terre en dehors des zones contaminées, préservez les couverts végétaux existants (l'ambrosie redoute la concurrence végétale) ou utilisez des membranes textiles et des paillis.

Tout citoyen qui constate la présence d'ambrosie se doit d'intervenir en vertu du principe de bon sens. La responsabilité du propriétaire ou du gestionnaire du terrain peut être engagée.

Si vous pensez en avoir signalez-la et contactez la FREDON Bretagne.



Photo FREDON Bretagne

Réglementation



) *Nouveauté réglementaire : Lutte obligatoire*

Dans le cadre de la loi de modernisation de notre système de santé, le décret n°2017-645 du 26 avril 2017, relatif à la lutte contre l'ambroisie, précise :

- Afin de prévenir l'apparition ou de lutter contre la prolifération des espèces qui sont de nature à porter atteinte à la santé humaine, **tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire de terrains bâtis et non bâtis, ayant droit ou occupant, doit mettre en œuvre les mesures de destruction.**
- Afin de prévenir l'apparition ou de lutter contre la prolifération des espèces qui sont de nature à porter atteinte à la santé humaine, **tout maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entrepreneur de travaux publics et privés se conforment pour la conception des ouvrages, la conduite et la finition des chantiers, aux prescriptions de destruction.**

Conduite à tenir



Ne laissez pas cette plante s'installer près de chez vous !

Déclarez chaque observation :

- 1- Je prends une photo
- 2- Je localise très précisément sur une carte
- 3- J'envoie les informations pour confirmer l'identification



Fédération Régionale de Défense
contre les Organismes Nuisibles de Bretagne

ZA Bellevue
5 rue Antoine de Saint-Exupéry
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD

Tél. 02 23 21 18 18 - fredon@fredon-bretagne.com

WWW.FREDON-BRETAGNE.COM

Avec le soutien de :

